

ALGÉRIE

Comme l'indique *Panorama*¹, une cérémonie qui vient de se dérouler à Constantine (Algérie) donne un exemple typique de l'aide qu'une Société peut apporter à une Société sœur pour lui permettre d'étendre ses activités: M. Erland von Hofsten, président de la Croix-Rouge suédoise, a transféré officiellement au Croissant-Rouge algérien la gestion d'un centre orthopédique, ouvert il y a quatre ans avec l'assistance de la Suède.

Ce centre a été créé à l'origine en vue de fournir des prothèses et de prodiguer divers soins aux blessés, victimes d'explosions de mines restées dans les champs ou autres lieux à la suite de la guerre d'Algérie. Au cours de ces quatre années, 2000 cas — pour la plupart des enfants et des bergers — victimes de semblables accidents, ou d'autres similaires, y ont suivi un traitement.

La Croix-Rouge suédoise a consacré une somme de plus de Frs. s. 1.700.000 en vue de procurer le personnel et l'équipement nécessaires à ce Centre, rattaché à l'Hôpital de Constantine et comportant 60 lits. Les collaborateurs de la Croix-Rouge suédoise ont assuré la formation de personnel algérien recruté sur place, appelé à prendre la relève. La direction de l'institution est confiée à un médecin algérien, qui a pu se spécialiser en Suède sous les auspices de la Croix-Rouge de ce pays.

PAYS-BAS

A l'occasion de son Centenaire, la Croix-Rouge néerlandaise a publié un ouvrage important, largement illustré, et dans lequel sont consignées l'histoire et les actions de la Société nationale, depuis sa fondation, en 1867².

¹ Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge Genève, février 1968.

² Jonkheer G. M. Verspyck, *Het nederlandse Roode Kruis (1867-1967)*, G. F. Callenbach N. V., Nijkerk, 1967, 392 p.

Dans un premier chapitre, l'auteur, le Jonkheer G. M. Verspyck, qui occupa durant de longues années au sein de la Société nationale les fonctions de directeur général, analyse l'évolution à travers l'histoire moderne du sentiment d'humanité, et ce vaste survol le conduit à évoquer les figures de S. J. Brugmans, Florence Nightingale, Henry Dunant et d'autres pionniers encore du mouvement de la Croix-Rouge. Mais il rappelle aussi la belle personnalité du grand ami de Dunant, le D^r Johan Hendrik Christiaan Basting, qui participa avec tant d'enthousiasme à la naissance de l'idée et de l'œuvre de la Croix-Rouge aux Pays-Bas.

Puis nous voyons comment furent signées successivement les Conventions de Genève auxquelles le Gouvernement néerlandais fut parmi les premiers à adhérer.

La Société nationale entreprend très vite une action généreuse sur le terrain national, certes, mais également à l'étranger. Elle intervient déjà lors de la guerre franco-prussienne, en 1870, puis durant la période de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e où des conflits, localisés, éclatent sans cesse. On la voit partout, apportant des secours, envoyant des ambulances, soignant les blessés sur le front ou à l'arrière. Elle est présente à Bornéo et à Atjeh, durant la guerre russo-turque, en Afrique du Sud, en Egypte, durant les conflits serbo-bulgare et sino-japonais, dans les Balkans, puis lors des épidémies de peste à Java et de typhus à Enschede.

Pendant les deux guerres mondiales, elle accomplit courageusement sa tâche secourable, dans des conditions difficiles. Depuis lors, créant une administration toujours plus ramifiée dans le pays même et fondant des œuvres nouvelles, elle est le modèle d'une Société de Croix-Rouge qui intervient là où l'initiative privée peut apporter des remèdes et prendre une place que l'Etat est heureux de lui laisser. Car elle symbolise l'esprit d'une prévoyance active et ouverte à toutes les souffrances, à celles qui demeurent cachées comme à celles qui sont trop visibles pour n'être pas des appels.

M. Verspyck décrit ces œuvres originales que sont, parmi d'autres, la Maison Henry Dunant, à Zeist, les bateaux Henry Dunant qui emmènent des invalides en croisière sur les canaux. Il consacre plusieurs pages au laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge dont l'origine remonte à 1939. Installé à Amsterdam, il est devenu un véritable centre de recherches, comme le montrait la *Revue internationale* dans l'article qu'elle lui a consacré dans sa livraison d'octobre 1961.

Les initiatives de la Société à l'extérieur se multiplient, et l'auteur les rappelle en citant, chronologiquement, des gestes de secours qui en démontrent la variété: 1951 et 1952, Italie; 1953, Grèce; 1956 et 1957, Hongrie; 1958 et 1962, Algérie, Maroc, Tunisie; 1959, France; 1960, Maroc; 1961, Congo; 1962, Iran; 1963, Indonésie; 1963, Yougoslavie; 1966, Turquie; 1966, Italie; 1967, Moyen-Orient.

Dans un dernier chapitre, il indique quelle est aujourd'hui la forme administrative de la Croix-Rouge nationale, sa division en sections provinciales, son statut juridique et les tâches qui lui sont officiellement reconnues par le Gouvernement. On constate ainsi qu'elle est devenue une des manifestations tangibles de la force morale du pays et qu'une place éminente lui est assignée dans la communauté nationale, ce qui se vérifia d'ailleurs lors des fêtes du Centenaire, à La Haye, en septembre dernier, lorsque les plus hautes autorités lui apportèrent un hommage de reconnaissance.

C'est la leçon qui se dégage de cet ouvrage où tous verront la preuve de ce que peut une Société de la Croix-Rouge et des miracles qui s'accomplissent lorsque l'inspire, comme aux Pays-Bas, un esprit de solidarité, et que la pousse en avant une imagination toujours en éveil.

*

Ajoutons que la Croix-Rouge néerlandaise a publié un second livre à l'occasion de son Centenaire¹. De proportions plus modestes, il est destiné aux éducateurs aussi bien qu'à la jeunesse, et il contient des informations d'un constant intérêt sur la Croix-Rouge de la Jeunesse et l'œuvre qu'elle poursuit dans de nombreux domaines.

¹ *Altijd overal iedereen, 1867-1967*, Croix-Rouge néerlandaise, La Haye, 1967.